L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 8 OCTOBRE 1889.

CHLORO-NAPTHOLEUM prévient la décomposition ou putréfaction, et embaumera un corps. 7juil—3m

PETITES ANNONCES

MME E. HUREAU, modiste fashionable (Style Parisien) a transféré son établissement du No 9 Chartres au No 196 rue du Canal. 1er sept—3m.

ON DEMANDE.

UN jardinier compétent et connaissant aussi l'horticulture. Adressez : Prima, bureau de l'ABEILLE. 8oct—1f

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE jeune fille française désire entrer dans une famille comme institutrice pour donner des leçons de français, d'allemand et de piano. Ecrire à C. L., bureau du journal. 4oct—2som

A VENDRE.

A VENDRE—Le WILLOZ DYSSENTERY REMEDY chez tous les pharmaciens de la ville. 26sept—6f—Jeu Dim Mar—2s.

A VENDRE.—Une vacherie comprenant sept vaches, un cheval, un wagon et tout ce qu'il faut pour l'exploiter. Pour informations, s'adresser à Mme ... Prat, rue Barthélemy, entre Morales et Urquhart. 4 août—

SI votre pharmacien ne tient pas de Chloro-Naphtoleum, vous le trouverez au bureau principal, 40 Douane, coin Decatur. 7juillet—3m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Enrique De Villa.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 28,0?3 — Division C. — Attendu que Auguste Ferrandou a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Enrique De Villa, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
8 oct—8. 13. 17.

Succession de Mme Eva Blumeret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,710—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. Blumeret, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
4oct—4.9.13

Succession de John Lane.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,052—Division D—Attendu que Mme Catherine Lane a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Lane décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
2 oct—2 6 11

Succession de John Rapp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23 069—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par L. P. Heintz, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 oct—3 8 12

Succession de Maria S. Righter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,592—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par William F. Brown, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
3 oct—3 8 12

Succession de John Wagner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,0?1—Division B—Attendu que Mme Pauline Wagner a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Wagner, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS.
28 sept—28—3 7 oct

ETAT DE SITUATION SEMESTRIEL —DE LA—

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
A la clôture des affaires, le 31 décembre 1888.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,057,470 6?
Bons des Etats Unis, valeur au pair		50,000 00
Bons consolidés de la Louisiane et bons à prime, cours du marché		316,855 61
Actions et autres effets		13,450 00
Maison de banque et autres propriétés foncières		118,480 71
Trésorier des Etats-Unis	$2,250 00	
Change américain	21,617 42	
Argent (comptant)	1,056,550 58	
Chèques pour le Clearing House	445,845 15	
		1,718,263 1?
Total		$4,304,520 1?

PASSIF.

Capital actions	$500,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	
		650,000 00
Profits nets non divisés (sujets aux dividendes)		57,018 2?
Circulation		45,000 00
Dépôts à retirer contre chèques		3,551,236 9?
Balance due sur réduction du capital actions		800 00
Dividendes non payés		465 00
		$4,304,520 1?

A une réunion du Conseil de Direction, un dividende de CINQ POUR CENT a été déclaré à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.
R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice Président.
LEON F. JANIN, Caissier.
3jan—3f

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY

OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau : No 33 rue du Camp

QUATORZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1888 :

Primes reçues pour risques d'incendie		$87,630 46
Ajoutez : primes non expirées pour 1887	$20,469 44	
Sauvetage et profits et pertes	712 51	— 21,180 9?
		$108,811 4?
A déduire :		
Pertes par les incendies	$20,723 04	
Réassurances	6,119 58	
Primes remboursées	6,593 06	
Commission et courtage	4,417 66	
Dépenses, taxes, loyer, Salaires, etc., moins escompte et intérêt	23,173 62	
		61,356 9?
		$47,454 4?
Réservé pour pertes non ajustées	$3,275 94	
Intérêt payé le 1er juillet 1888	7,413 77	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour	14,857 1?	
Réservé pour primes non acquises pour 1888	21,907 6?	
		$47,454 4?

ACTIF

Billets d'actions pour capital	$2,937 5?
Prêts sur dépôts de titres (collatérals) et hypothèques	161,795 9?
Billets à recevoir	2,156 1?
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et comptant	67,449 3?
Primes en cours de collection	41,062 4?
Meubles du bureau et accessoires	4,573 5
	$294,973 9?

PASSIF.

Capital-actions	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues	3,275 94
Réservé pour primes non acquises pour 1888	21,907 61
Intérêt et dividendes, fonds de réserve et surplus	119,790 44
	$294,973 9?

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
I. N. MARKS, Président.
E. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 23e jour de janvier 1889.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier, 1889.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende extra de CINQ POUR CENT.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
E. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

E. H. BIERHORST, JNO. FITZPATRICK
T. PRUDHOMME, PETER BLAISE,
C. TAYLOR GAUCHE, A. E. SEWARD,
P. ROSER, A. E. ISAACSON,
JACOB SCHOEN, A. HELLERMAN,
I. N. MARKS, E. SCHIERMANN,
JNO. EVERETT, F. MARKS,
OTTO THOMAN, F. ROSE,
E. A. ROGERS, [illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous surveillons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 15 OCTOBRE 1889.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION :

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,	soit	$99,900
999 Lots de $100,		99,900

3,134 Lots se montant à ... $1,054,800

On demande des agents partout.

☞ Pour les prix à payer par les CLUBS, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

Rappelez-vous que les seuls vrais billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane émis en vertu de la Charte d'Etat, sont reconnus par les Tribunaux les plus élevés comme à gains invariablement par M. A. Dauphin, Président, endossés par les GÉNÉRAUX BEAUREGARD et EARLY, surveillants des tirages, et garantis par les Banques Nationales de la Nlle-Orléans, en ce qui concerne le paiement des lots. NULS AUTRES NE SONT AUTHENTIQUES.
Tous les soi-disant "Supplements" ... Little Louisiana ... [illegible]

Rappelez-vous ... [illegible]

GRAND
Tournoi de pompiers

sous les auspices de

L'ASSOCIATION CHARITABLE DES POMPIERS

de la Nouvelle-Orléans, Lne.,
Au bénéfice du Fonds destiné aux veuves et aux orphelins,
—AUX—
FAIR GROUNDS
LE DIMANCHE ET LUNDI, 13 et 14 octobre 1889.

Grand Tournoi d'artillerie par des détachements du Louisiana Field.
Grand Concours individuel de manœuvres militaires par les Louisiana Rifles.
Grandes Courses par la Ligue des Bicyclistes américains.
Courses au trot.
Courses à pied.
Courses avec pompes à bras.
Courses au trot avec Hose cart (voitures à tuyaux).
Course avec Hub and Hub Hose cart.
Course avec Jumper.
Tournoi de compagnies d'échelles.
Courses de laitiers, au harnais.
Course de poneys.
Grand Concours de Base ball.
Nombreux jeux pour enfants dans l'arène sous la direction d'un comité spécial.
Exercice sur la corde tendue; le Professeur Delmonte marchera sur une corde tendue attaché dans un sac.
Grand Feu d'Artifice.
Grand Bal dans la Bâtisse Principale et Danse sur la Plateforme.

Entrée générale .... 50 cents
Enfants au-dessous de 14 ans entrée gratuite.

Une grande loterie, pour un joli habillement donné par H. B. Stevens, Esq., magasin d'habillements faits Nos 122 et 124 rue du Canal; le produit de la loterie est au bénéfice du Fonds des Veuves et des Orphelins.
Grande loterie d'une belle machine à coudre de Singer à trois tiroirs, dernier modèle, donnée par le Singer Sewing Machine Co., 185 rue du Canal.

Programme pour dimanche 13 octobre 1889.

GRANDE OUVERTURE A 2 HEURES P. M.

Premièrement.

Grand tournoi d'artillerie par des détachements du Louisiana Field. Prix offert par Léon Lamothe Esq. Vété aux Lieut. Jas Reynolds, commandant, vs Actifs Lieut. T. G. Chandler, commandant. Les manœuvres militaires auront lieu en face de la grand Plateforme.
Juges : Capitaine W. H. Beanham, lieutenant H. B. Thompson.

Deuxièmement.

Courses : Les deux meilleures milles sur trois pour les chevaux qui n'ont pas battu 2.25, les chevaux aveugles exceptés; trois chevaux ou plus devront partir ensemble, pour une bourse de $?0. Le premier cheval 60 pour cent le second cheval 30 pour cent le troisième cheval 10 pour cent.

Troisièmement.

Course au trot au harnais pour laitiers. Un mille; ouvert à tous, trois ou plus devront partir ensemble. Prix : $.5. Entrée 10 pour cent.

Quatrièmement.

Course au trot pour hose cart (voiture à tuyaux) à quatre roues. Un mille; on time, ouverte pour tout le Département à incendie. Prix, cinq sacs d'avoine et une balle de foin.

Cinquièmement.

Course avec pompe à bras—200 yardes; 25 membres bona fide courant, pour le titre champion du monde, ouvert à tout le département à incendie. Prix : Magnifique drapeau en soie évalué $100, et 25 bouchons de soie aux vainqueurs, donnés par Félix J. Bachemin, 167 rue du Canal.

Sixièmement.

Course de Hub & 4 roues et Hub hose cart 20 membres partant, un quart de mille, ouverte à tout le Département de l'Incendie. Prix, un beau porte-voix en argent.

Septièmement.

Course au trot pour "Jumper" à 2 roues—un mille par des chevaux de pompes de tous les départements. Prix, une jolie couverture de cheval.

Huitièmement.

Course entre hommes corpulents—ouverte à tous—50 mètres, aucun partant ne devant peser moins de 225 livres. Prix : Un chapeau de soie, don de M. L. H. Keirberg, propriétaire du grand magasin de chapeaux, rue St Charles, 122.

Neuvièmement.

Concours entre compagnies d'échelles — 23 hommes de bonne foi devant être inscrits, 200 mètres; enlever de la voiture les échelles et les poser contre une bâtisse avec le plus de rapidité; ouvert à tous les Départements de l'Incendie. Prix : une jolie bannière avec les insignes convenables.

Dixièmement.

Course à pied de 100 mètres—ouverte à tout pompier de bonne foi. Prix : canne et ombrelle de soie—combinaison, don de MM. Cohn & Ber, 118 rue du Canal.

Onzièmement.

Course de mulets un mille, trot sous la harnais. Prix : une demi corde de foin.

Partie de Base Ball.

Des membres de la compagnie Crecle No 9 contre ceux de la compagnie Philadelphia No 14.

Programme de Lundi, 14 Oct. 1889.

Premièrement

Courses—Au trot et à l'amble—parties liées d'un mille; ouvertes à tous, trois sous-épreuves au moins, trois partis. Prix, $100; premier prix $60; deuxième prix, $20, trois eme prix $10. Prix d'entrée, 10 pour cent pour le prix.

Deuxièmement.

Course d'un mille à la selle entre gardiens de maisons de pompes, chevaux de pompes seulement, les gardiens comme cavaliers. Prix, selle et bride don de Jos Oliver de Hope 3.

Troisièmement

Course d'un mille au trot pour messieurs, ouverte à tous, pour des chevaux qui n'ont jamais battu 3 [illegible]. Prix : un jeu de harnais, don de Baker, Sion & Cie., 43 rue du Canal.

Les détenteurs de coupons attachés aux cartes d'entrée partie prenante à une loterie qui aura lieu sur la grand tribune, lundi, 14 octobre 1889, à ... p. m.

Lots gagnants comme suit :
1° Chaîne et montre en or pour homme, don de Morris J. et Samuel Hart, coin Gravier et St-Charles.
2° Bague en diamant pour dame, don de M. Scooler, 102 et 105, Canal.
3° Machine à coudre New Home, don de M. Gustave Seeger, 170 Canal.
4° Canne à pomme d'or.
5° Eventail en plume d'autruche, don de A. Runkel 145 Canal.
A la meilleure danseuse—Une garniture de toilette montée en argent, don de M. F. S. Hausner, fortuna de Jackson 18.
De nombreux divertissements auront lieu en plein air pour l'amusement des enfants sous la surveillance de comités spéciaux et d'abondants cadeaux seront distribués à l'occasion.
Jeux—Manducation de saucisses, Sausages Snapping; course en sacs, saut à la corde, cochon gras, ascension de mât graissé, course de brouettes, manducation les yeux bandés (feeding blindfolded), course à tâtons pour garçons, course à pied pour filles.
Grande course de Colvis conduits par des garçons dans l'arène.
Course de colvis harnachés d'un mille, prix, joli jeu de harnais.
Ascensions de ballons à intervalles.
Une ombrelle de soie sera décernée à la veuve vendant le plus de billets; don de E. D. Aron, 2?7 rue du Canal.

Quatrièmement.

Parties liées d'un demi-mille. Course à pied, Catch weight. Bourse: $60. 1er prix, $35; 2e, $15; prix d'entrée, 10 pour cent pour la Bourse.

Cinquièmement.

Course de poneys, un mille. Porteurs n'ayant pas plus de 14 mains comme taille. Prix, $10.

Sixièmement.

Course à pied de 100 mètres, pour les membres exempts de bonne foi du Département. Prix : chapeau de soie, don de Geo. H. Hire, No — rue du Camp, bâtisse Morris.
Exercices—Compétition individuelle entre les membres des Louisiana Rifles. Prix : une médaille en or.
Ligue des Bycicllstes Américains—un mille. Course handicap. Prix : Médaille en or; course handicap d'un demi mille. Prix : Médailles.
Exhibition de chevaux de pompes; pour la plus belle paire. Prix : Ruban bleu de Champion. Les règles du National Trotting Ass ciation régiront.
Les courses commenceront à 2 heures P. M. chaque jour sous la direction des messieurs qui ont obligeamment consenti à servir et dont voici les noms :
Juges—W. B. Leonard, Esq., Chas. A. Butler, Esq., John C. Bach, Esq.
Du temps—John Hawkins, Esq., H. Bonnabel, Esq., A. M. Aucoin, Esq.
De distance—E. Curtis, Esq., W. F. Miller, Esq.
Toutes les inscriptions aux courses pourront être faites jusqu'au 12 octobre 1889, au No 49 de la rue du Camp.
Tous les membres prenant part aux courses avec des compagnies devront être en règle avec leurs compagnies respectives.
Grand feu d'artifice à 8 heures p. m.

Comité d'organisation :

I. N. Marks, ex-officio, chairman; L. R. Garcia, chairman; Chas A. Butler, D C Hennessey, Jno Journee, J Voilleth, F Schneider, C C Flanagan, I Keiffer, J Fagot, Jas Walsh, Geo Chiapella, Wm Johnson, Jno J McGuinness, A Cadeaux, Tom Lavis, Louis Knopp, Thos O'Connor, K H Bienvenu, Jas O Donovan, L Josephson, A J Lynch, Peter Farrell, Peter Doerr, J J Kuhner, H M Isle, W J Kane, B W Seawell, Jr, M J Sheehan, F Casserino, Gasper Pietri, W F Bolger, Jas McKachen, T C Meynier, H B Schreiber, Alex Pujol, Jacob Becker, Wm LeMonnier, L O'Donnell, L B Mary.

Vice-Présidents.

A T Baker, Thos Sios, Chas M Whitney, Julius J Cohn, Michel Ber, L H Reinberg, George M Hire, Saml J Hart, M Scooler, O H Genslinger, E W Runker, J M Jenkins, W E Browne, M J Hart, Léon Lamothe, E D Aron, Edward G Schlieder, E E [illegible], Gustav Seeger, H B Stevens.

Volunteer No 1—F Scheuerman, G B Whalan, Thos Harris, Michel Ulrich, Jno Gardner. Mississippi No 2—A A Martinez, E E Schmidt, C Baker, Gaudin, Frank J Loiton, Ra.. C Marks.
Vigilant No 3—L F Bernhardt, Rudolph Schmidt, J H Gardner, Dr A ... ?
Columbia No 5—Chas Belloir, Theo Haley, Jos McEvoy, Nicholas Cullen, J Voilleth.
Mechanics No 6—John W Fetcher, Thos Anderson, Wm Nelson, James Couch, Douglas.
Eagle No 7—Chas J Voillot, Jo Seely, Joe F Ibole, Aug Delord, J Seppeney.
Phoenix No 8—Hugh Cain, John Roberts, John J Crenan, Geo Goerts, Jos Jacobs.
Creole No 9—Wm E Schmidt, P Schwager, M E Leonard, T W Sillers, Wm Lightsey.
Louisiana No 10—Jos Buhler, Juge A Seebold, H L Frantz, J Frederick, Jacob Spindler.
Good Fame No 12—D McCarthy, Jas B Mc..., J Driscoll, Jas Gaffney, P T Burke.
Perseverance No 13—John Fitzpatrick, Chas Byrne, Chas Stedinger, Ernest Ruty, Jos ...
Philadelphia No 14—Remy Klock, Jas McCormick, Peter Blaise, Jas Furey, Wm H Byrnes.
Jackson No 18—Leonard Smith, Wm Dantilles, D D Williams, F S Hausner, R Huff.
Washington No 20—Philip Nagle, G A Trauth, Ben Fehrenbach, Michel Briedy, Thos F McMahon.
Orleans No 21—Vic Monberret, L E Lemarié, Th Higgins, C L Velt, A M Aucoin.
Jefferson No 22—D M Kilpatrick, Ph W Pielman, John Becker, Wm Gabler, Juge B K Skinner.
Chalmette No 23—O Thoman, John Patterk, G Michel, J P Becker, John Smith.
Crescent No 24—H E Bierhorst, A Blake, J C Crimen, J J Foster, Fred Zengel.
Louisiana Hose—E H Benners, Sol L'eo, Jos Markey, Frank S Marks, Chri. t Madden.
Lafayette No 1—John G Uelenderaier, Alphonse Bobet, Louis Bierman, John J Feeney, Edward Mullen.
American No 2—Louis Adam, Thos J Connell, T C Casserley, Joseph Vigé, T B O'Brien.
Hope No 3—Phil Connelly, Casper Glaser, Jas Winter, P G Massett, Wm Russell.
Pelican No 4—A M Aucoin, Thos Duffy, Jules A Bonnafon, Henry Audry, R A McIntyre.
Milneburg No 1—Mat Leiningor, Peter Auriannc, Félix Prouvé, A C Ladrey, Chas Evershade.

Comité de Réception.

Capitaine W. H. BEANHAM, Chairman.
Volunteer No 1—G D Feldner, H E Turpin, F C Godbold, Dan T Cummings, Capitaine J B Small.
Mississippi No 2—John Hawkins, A H May, Delord Barthe, Don A Ross, James Mut, Jr.
Vigilant No 3—J L Bercier, John Warner, A Baldwin, Jr, F B Dunbar, Félix Dreyfous.
Columbia No 5—G P Maloy, P J S Whitfield, W M Evans, Thos J Hanley.
Mechanics No 6—W J Behan, Jas J Schmidt, Hon H H Hildenbain, E Pragst, A Baldwin, Wm Ringrose.
Eagle No 7—Hon A L Tissot, Raoul Tertrou, M T Breslin, P H Sauvon, Aug Fiasponer.
Phoenix No 8—Hon Theo S Wilkinson, Jos Hirn, John Corles, Sam Bach, Jas Geter.
Creole No 9—Gab iel Montégut, T Cottam, John T Moore, Jr, Arthur Wackerbarth, August Levis.
Louisiana No 10—L R Sassinot, H Levy, Chas Adone, John Mercadal, Hon H Albert.
Perseverance No 13—Martin Manion, Adolph Keitel, David Bidwell, J M Gilbert, Philip Tarenok.
Philadelphia No 14—A Kinsley, Joseph Vorgilo, Dr O Solomon, Barker Harrison, Thos L Ross.
Jackson No 18—Edward G Schleider, John C Walsh, Dr M J Graner, Hy Lehman, Samuel Stern.
Washington No 20—Marks Isaacs, E W Fountain, Jos Mailey, Michael Hackett.
Orleans No 21—O Robin, P J Blumers, George Eike, Samuel Levy, John Wendling.
Jefferson No 22—H Englehardt, John Blank, Theo Brummer, Chas W Drow, F G Ernst.
Chalmette No 23—Frank Reder, Jacob Hassinger, Henry Ellerman, Paul Haller, M J McAdam.
Crescent No 24—L A Vallee, H P Dart, C Sporl, Jos Kranz, Chas P Drolla.
Louisiana Hose—E H Caulfield, Jas L O'Connor, H A Marks, L P Hoffman, E T Schwartz.
Lafayette No 1—Capitaine Bat Moran, Bernard Kloes, Hugh Fitzpatrick, Henry Ellerman, Chas Eager, Sr.
American No 2—P Miller, Warren Homes, Fred Gross, Thos Stone, Hy Sper.
Hope No 3—T M Gilmore, A E Moulin, Joseph Lusk, J P Lafaye, J T O'Brien.
Pelican No 4—Hon Jos Demoruelle, George Palton, Charles T Carter, John H Murray, Elie Lion.
Milneburg No 1—Henry Devlin, Geo Leininger, M Habans, Jean Rebuus, Steve Marquez.

En cas de pluie le tournoi sera renvoyé aux prochains dimanche et lundi.
I. N. MARKS, Chairman ex officio.
L. R. GARCIA, Chairman du Tournoi.
J. VO LRATH, Secrétaire.
6 oct—6 10 13

AVIS AUX CREANCIERS

R. S. Mitchell vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 26,621 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile O. Fisher, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 sept—25 29—oct 4

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,013 — Division — V. Provenzano & Bro. vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers des pétitionnaires de la raison commerciale de V. Provenzano & Bro., composée de Vincent Provenzano & Joseph Provenzano soit tenue et convoquée pardevant Joseph Duigneaux, notaire en cette ville, en son bureau No 77 rue Douane, le JEUDI, 10ème jour d'octobre 1889, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer, considérer et déterminer sur la dite application des pétitionnaires pour un répit et de voter sur toutes affaires qui leur seront soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété des dits pétitionnaires soient suspendues.
Nouvelle-Orléans 25 septembre 1889.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
26sept—3f au 10oct.

John J. Voelkel vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26 ?60—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Eugène F. Buhler, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 sept—26—oct 1 5

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans No 27,907—Division E—Jacob Schneiderer vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Jacob Schneiderer au bénéfice de ses créanciers soit acceptée par la Cour et la réunion sollicitée soit tenue pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 20 octobre 1889 et que E. J. Méral, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents du dit insolvable, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la cour, toutes procédures contre la personne et la propriété du dit insolvable soient suspendues.
Nouvelle-Orléans Lne. 19 septembre 1889.
Signé : FRED. D. KING.
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, Juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent sur congé.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20 sept—3f au 26 oct

Theodore Brierre & Sons vs. Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 24,658—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Chiapella, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28sept—28—oct 3 7

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Georges D. Geddes vs. ses créanciers.—No 28,020—Division C—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire George D. Geddes soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice des créanciers, et il ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Omer Villeré, notaire public à son bureau, No 35 rue Carondelet, en cette ville, le mercredi 30 octobre 1889, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, et voter sur toutes mesures qui pourront leur être soumises; et que toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que W. Y. Vance, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nlle-Orléans, 27 septembre 1889.
Signé : FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, siégeant en place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite Cour, Division E, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
28sept—3f au 30 oct.

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Robert Luckner Jr vs ses créanciers.—No 28,016—Division C—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Robert Luckner Jr soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant George C. Préot, notaire à son bureau No 8 rue Carondelet en cette ville, LUNDI, 28me jour d'octobre 1889, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que C. B. Stafford, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1889.
(Signé) FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C., maintenant absent sur un congé.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
27 sept—3f au 28 oct

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,014—Division E—James D. Huther vs. ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession de propriété du pétitionnaire James D. Huther soit et est par le présent accepté par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. Bouny, notaire, en son bureau, No 82 rue Douane, en cette ville, JEUDI, le 10ème jour d'octobre 1889 à 11 heures A. M. pour délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises et pendant ce temps toutes poursuites judiciaires contre le dit pétitionnaire seront suspendues.
(Signé) FRED. D. KING,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
26 sept—3f au 10 oct

Aviso.

Los que suscriben anuncian al publico que ... [illegible] ... DUGROS y ALBIZ.
No 180 Gravier (altos.) Notarios Publicos.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Samuel Stewart et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos. 28 200 et 28,201—En vertu d'un writ de fieri facias, contre Alphonse Phillips, exécuteur testamentaire et individuellement, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 novembre 1889 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :
1° La moitié indivise de trois lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Ca ondelet, Jackson et Joséphine, désignés par les numéros Un, Deux, Trois, et formant une portion de terre mesurant quatre-vingt quinze pieds, 11 pouces de face à la rue St Charles sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur et face à la rue Jackson la même profondeur sur la ligne de côté la divisant du lot No Quatre, et quatre-vingt quinze pieds, onze pouces sur la ligne du fond; aussi un lot de terre dans le même îlet désigné par le No Vingt-deux, mesurant vingt pieds, dix pouces et six lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de cent trente pieds, et vingt sept pieds dix pouces et six lignes dans le fond.
2° Aussi une moitié indivise de quatre lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos un, deux et trois et dix huit de l'îlet cinquante-cinq, bornés par les rues Pitt, Prytanée, Berlin et l'avenue Napoléon, d'après un plan lithographié déposé au bureau de Manuscrits publics; les dits lots Nos un, deux et trois sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun vingt-huit pieds sept pouces de face à l'avenue Napoléon, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et le lot dix-huit est contigu dans le fond, mesurant trente pieds de face à la rue Prytanée, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.
3° Aussi, une moitié indivise de quatre lots de terre dans l'îlet borné par les rues Toledano, St-Denis, St Patrick et Harmonie, mesurant chacun trente pieds rue Harmonie sur cent vingt-cinq pieds de profondeur et entre lignes parallèles. Acq. L. 92—fol. 224.
4° Aussi, le lot huit, dans l'îlet cent quatre vingt douze, borné par les rues St Louis, Toulouse, Robertson et Claiborne, mesurant vingt cinq pieds de face à la rue St-Louis sur cent deux pieds de profondeur. Acq. 121—fol 556.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er oct—1 8 15 22 29—2 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.
The Citizens' Bank of Louisiana vs. Mme Maria F. Schumert, veuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,788—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 octobre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un lot de terre ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Royale, St-Pierre et Bourbon mesurant en mesure américaine, quarante-deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Toulouse, sur cent quatre pieds cinq pouces et deux lignes de profondeur, ensemble avec cent trente trois actions de cent piastres chacune du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y sont attachées et portant contre la dite propriété.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—L'acquéreur paiera comptant la somme de onze cent cinquante deux piastres, avec dix pour cent d'intérêt sur la somme, à partir du premier mai 1877 jusqu'à paiement, et une autre somme de deux mille cinq cent cinq piastres, avec intérêt sur la dite somme comme suit, à savoir : à sept huit pour cent d'intérêt par an sur $66 50 à partir du 1er décembre 1876, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $66 50, sur cette dernière somme à partir du 1er décembre 1877, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $184 00 à partir du 1er décembre 1881, et à huit pour cent d'intérêt par an sur $284 00 à partir du 1er décembre 1882, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $284 00 à partir du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $284 00 à partir du 1er décembre 1884 et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $284 à partir du 1er décembre 1886, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $284 à partir du 1er décembre 1887, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $284 à partir du 1er décembre 1888, ensemble avec les frais et les charges de procès et de vente et les taxes dues sur la dite propriété. L'acquéreur de plus assumera le reste de la dette hypothécaire du fonds qui n'est pas encore dû, mais exigible à la dite banque, conformément à la charte et aux lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir: la somme de mille cinq cent quatre vingts piastres, et assumera toutes les obligations dus à la dite Banque des Citoyens conformément à la charte et ses lois, et la balance du prix d'adjudication s'il y en a devra être payée comptant.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
sept—9 16 23 30—7 12 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de J. B. Loterez vs Mary A. Menard, veuve Louis Cormier.

(No 9,099 du Docket de l'ex-sixième Cour de District, à la paroisse d'Orléans), maintenant transféré à la
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1-40.—En vertu d'un writ de ... [illegible] ... dans l'affaire ci-dessus à J. R. Alcée Gauthreaux, shérif de la paroisse d'Orléans, ad hoc par l'ex-sixième Cour de District pour la paroisse ... à Thomas Duffy, ex shérif de la paroisse d'Orléans, transféré, et à moi transféré par le dit Thomas Duffy, et lequel dit procès a été transféré à l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans portant le No 1440 du docket de la dite Cour Civile de District, je vendrai à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 19 octobre 1889, à midi, la propriété ci-dessous décrite à savoir :
Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Jackson, Roman et Prieur, et mesurant en mesure américaine ... trente vingt pieds à face à la rue Canal sur cent neuf pieds de profondeur et une partie du lot désigné sur le plan du lot No 11, ensemble avec une bâtisse ... ample corps de logis connue comme le No 378.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 sept—17 24—oct 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente à 12 mois de crédit.
The Citizens Bank of Louisiana vs Mistress Theresa Bernoux et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,857—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 19 octobre 1889, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :
Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et servitudes qui en dépendent, situé dans l'îlet borné par les rues Chartres (anciennement Condé), Ursulines, Royale et St Philippe, dans le second district de cette ville, désigné par le numéro trois sur un plan fait par Jo eph Pilié, voyer le 3 janvier 1848, déposé en l'étude de L. Hermann, alors notaire, le dit lot mesure, à la mesure américaine, suivant le dit plan, trente huit pieds huit pouces cinq lignes de face à la rue St-Philippe sur cent vingt huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté de la rue Condé ou Chartres par les lots appartenant ou ayant appartenu à MM. E. Saugier et S. Dufossat, dans le fond par le lot numéro deux et sur l'autre côté vers la rue Royale par la propriété de L. Gaiesse. Ensemble avec quatre vingts actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachés et reposant sur la dite propriété.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—Ceci étant la second et dernier encan, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapporte à douze mois de crédit, l'acquéreur fournira deux bons séparés, portant intérêt respectivement à raison de 8 et 10 pour cent par an de la date de vente jusqu'à paiement final; les dits bons devant être en pour le montant total de la réclamation du plaignant, maintenant dus, ou pour la proportion de la réclamation du dit plaignant, d'après le chiffre du montant d'enchère sur la propriété; la dite réclamation du plaignant actuellement étant comme suit :
La somme de quatre cents piastres ($400) avec dix pour cent d'intérêt depuis le 1er janvier 1882 jusqu'à pa fait paiement, et en plus la somme de douze cent quatre vingts piastres avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1881, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant, à partir du 1er décembre 1882, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1884, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1885, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1886, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1887, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur $160 du montant à partir du 1er décembre 1888. Le tout jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payer comptant le montant d'impressions les frais du shérif, du greffier, etc. s'élevant à environ $250 et de plus déduire du montant de son enchère et payer comptant les taxes de l'Etat, de la paroisse et de la municipalité sur la dite propriété s'élevant à environ vingt cinq piastres. L'acquéreur, en outre, assumera la balance de la dette hypothécaire du fonds non encore due mais sujette à être réclamée d'après la charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir : la somme de cinq mille neuf cent vingt piastres; l'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire à la Banque des Citoyens de la Louisiane, suivant sa charte et ses lois, et la balance, s'il y en a au prix de l'adjudication, comptant.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 oct—2 9 16 19

Simon
LES PHOTOGRAPHIES

Les mieux réussies et les plus artistiques qui aient jamais été faites à la Nlle-Orléans. Crayons et tableaux de grandeur naturelle. Spécialités de reproduction et grandissement de peintures fanées.

CABINETS,
No 186 RUE DU CANAL, près de Grand Opera House, et 21 RUE DE L'HOPITAL.
15 mai—1an Dim

Mme E. HUREAU,
MODISTE FASHIONABLE,
No 196 RUE DU CANAL.
STYLE PARISIEN.
Nouveaux modèles de Corsets français et d'un nouveau système très spécial.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Frank Huber, Agt; Mme G. E. Ashley, tiers partie plaignante versus Mme C. Moore et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,588—En vertu d'un writ de fieri facias contre A. Kenner à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 26 octobre 1889, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Dauphine et Bourbon, mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Bienville sur cent vingt pieds plus ou moins, et à la mesure américaine 31 pieds et un pied sept pouces et cinq lignes de face rue Bienville sur cent vingt-huit pieds de profondeur et quatre lignes de profondeur. (L'acte passé pardevant Chas Reilly, notaire, le 9 avril 1881 de Geo. Grover et son épouse Mary alias Bridget Murphy à A. Kenner, enregistré dans le livre 114, folio 213.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de A. Kenner.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 sept—28,30—oct 7,14,21,26

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété commerciale de valeur rue Perdido.
Factors' and Traders' Insurance Co vs Mme Mary ann Levi, femme de A. Levi, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 28,411. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 octobre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Perdido, Carondelet et Carroll et désigné par la lettre B, sur un plan de voyer fait par Thompson, député voyer de ville, le 15 mai 1858, déposé en l'étude de J. S. Cotton, alors notaire de cette ville. Lequel lot mesure 96 pieds 1 pouce de face à la rue Perdido sur une profondeur de 117 pieds 2 pouces et 8 lignes entre lignes parallèles.
Acquis par feu Abraham Levi du plaignant dans cette affaire, conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 24 septembre 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 sept—25—2 9 16 23 26 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.
Bertrand Saloy vs. A. S. Dombrée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25 ?60—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 19 octobre 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :
Deux certaines lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Port et l'avenue Hagan, désignés par les numéros trente et quarante, et mesurant comme suit : Trente pieds de face à la rue Dumaine, sur cent soixante-sept pieds deux pouces et soixante-quatre lignes de profondeur.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 sept—17 24—oct 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une grande propriété de valeur améliorée, dans l'îlet borné par les rues St Joseph, Peters (anciennement Nouvelle Levée), Julia et Commerce, et formant l'encoignure des rues St-Joseph et Commerce.
T. L. Bayne vs. succession de Adam Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 27,9?2—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 2 novembre 1889, à midi, de la propriété décrite, à savoir :
Douze certains lots ou portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances, situés dans le premier district de cette ville, qui a été la deuxième municipalité, dans l'îlet borné par les rues St Joseph, Peters (anciennement Levée), Julia et Commerce, et désignés comme lots Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six "A", "B", cent, onze, cent douze, cent treize, et cent quatorze, sur un plan et certificat de voyer faits par Louis H. Pilié, ... 16 juin 1853, et annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, le 16 juin 1853. Les dits lots se touchent et mesurent, à savoir :
Le lot No un mesure quarante pieds de face à la rue St Joseph sur une profondeur de cent trois pieds un pouce et cinq lignes sur le côté le plus près de la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, et cent huit pieds, onze pouces à quatre lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Commerce le divisant du lot No deux ... cent quarante et un pied ... [illegible]
... vingt-huit pieds six pouces et cinq lignes sur ...
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er oct—1 8 15 22 29—2 nov

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.
No 104 rue du Canal.

TRENTE-CINQUIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUELLE.

La Compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte :

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1889, y compris les primes non acquises de l'année précédente :			
Sur risques d'incendie	$158,? 7?		
Sur risques maritimes	3,042 66		
Sur risques de rivières	6,638 62		
Total des primes	$168,587 42		
Moins,—Primes non acquises	48,686		
Primes nettes acquises au 31 mai 1889		$119,884 46	
Pertes payées :			
Sur risques de feu	40,842 22		
Sur risques maritimes	1,507 58		
Sur risques de rivières	2,847 36		
Taxes et dépenses, moins intérêts	22,707 56		
Réassurances et primes retournées	13,840 46		
		81,745 ??	
Profits		$37,119 ??	

La Compagnie possède l'actif suivant :

Propriétés foncières	$221,? 50
Actions de banques et de chemins de fer	30,443 55
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres	77,845 63
Billets recevables	31,484 76
Primes en cours de collection	19,120 62
Certificats 4 0/0 de ville	26,307 50
Billets hypothécaires en par jugement	4,382 00
Argent comptant	16,008 45
	$456,796 ??

L'exposé ci-dessus est une copie juste et correcte des livres de la Compagnie.
Signé: F. POURSINE?, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait sous serment pardevant moi, ce 18me jour de juin 1889.
Signé: JAS FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix, Geo. A. Williamson, H. W. Smith, ... Bolmes, Paul Capdevielle, Adam Mollere, Aristide Hopkins, John E. Lastrade, Paul Beuvoir, D. Julio, V. Bassetti.

CHLORO-NAPTHOLEUM employé à toutes les usages. Bureau principal 40 Douane, coin Decatur.

VENTES A L'ENCAN

PAR S. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété commerciale de choix dans le Premier District.
Rue Remparts entre Girod et Julia.
A l'encan à des conditions faciles.
Dans l'affaire de Mademoiselle Nina Rothenberg vs Henry Rotherg.
Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B—No 27,487.

Vente pour effectuer un partage.

PAR S. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 19 octobre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, rendu le 3 septembre et signé le 10 septembre 1889 décrétant un partage, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite à savoir :
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages lui appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Girod, Julia et Dryades, lequel dit lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Rampart, sur une profondeur entre lignes parallèles de 96 pieds 11 pouces en mesure américaine.
Aussi une maison en briques couverte en ardoises contenant 7 chambres et 2 dans l'attic. Dans la cour une cuisine contenant 2 pièces; 2 caves, latrines &c., &c. Le tout divisé en deux locations, désignées par les numéros 237 et 237 1/2. Les deux côtés peuvent être occupés comme magasins. Loyer $16 pour chaque côté. Voir le plan à la Bourse.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste, s'il y a, à un et deux ans de crédit ou à un an au gré de l'acquéreur. La portion à crédit doit être représentée par des billets d'acquéreur et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilèges et lien du vendeur sur la propriété vendue, l'acte portant toutes les clauses usuelles de garantie et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des dits billets.
L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1889. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 sept—15 21—oct 5 12 19 oct

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Cottage résidence dans le Quatrième district.
Succession de Sarah J. Ameston.
No 27,89?—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune — SAMEDI, 2 novembre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu positivement à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté le 28 septembre 1889, et rendu dans la succession mentionnée ci-dessus :
Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Magazine et Locust, mesurant 25 pieds de face à la rue Jackson, sur 1?9 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une jolie résidence en bois ayant chambres, et armes, etc.
Termes—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes de 1889; un dépôt de 20 pour cent comptant requis au moment de la vente.
Actes de vente pardevant J. Zach Spearing, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
7 oct—2 9 12 19 26—2 nov

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).
Washington, D. C., 9 juin 1889.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 3 pour cent, faisant en tout 63 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. Lafitteau, fondé de pouvoirs (assignee) de S. S. Williams, pour $50,606 53. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal a été prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc plus payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.
Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.
W. L. TRENHOLM,
Contrôleur de la circulation. (Comptroller of the Currency)

M. Aronstein, A. M. Agolotta, F. Alpuente, A. Alcaloir, Joseph Bott, Joseph Brugere, A. Bayhi & Co., W. C. Borden, W. R. Bell, W. R. Bell, adm. ajst'r, S. Benjamin & Co., A. Bedoulli & Co., Louis Baloco, Barrier & De Basch, L. Beboler, J. Belden, J. Brandon, F. Bruns, J. F. Barthelemy, Louis Bauer, Boraile & Co., E. Beltran, C. Barbe, E. Barimbe, J. A. Blaffer & Co., W. Alexandre Basso, Jean Ballancia, J. A. Bordenai, Louise Ella Brandera, Castagnio & Lambert, James D. Coleman, J. Callaway, agent, Amadis Couturie, P. Caro, Lucy Curtis, François Carrere, Creole Fire Co. No 9, Conolly & Miller, P. Casse, agent, P. Conne, Eugene Coulon, M. Connell, J. Camard, L. Charest, J. H. Chipot, Hermon Curtius, Louis Chaplain, John Crickard, Etienne Dubois, Dubois & Lamaison, Mme Louis De Gallé, P. Dechanne, P. B. Dunbar, A. Dotometta, P. Dolan, J. C. Denis, Arthur Denis, De Bulzor Hart & Co., Dominique Deux, George Dagan, J. Drouet, G. F. Doll, A. Dumestre, M. F. Duarcs, Duvallier & Co., A. De Sainte Gême, S. Escoffier, Manuel Elliott, Percival Forgey, Florian Flange, F. B. Flettas, Foley, Conger & Co., J. A. Fernandez, A. Fusick, Fritz & Brandon, Charles Fitz, J. B. Frank, M. Falsex, Gustave Furate, B. C. Feiner, Pether & Gonsenhein, C. B. Finsley, Mme Gust. Fournade, Joseph Iroenghelmer, Joseph Gatsinger, Generelly & Abex, J. Generelly, A. Gromley, Isadore Gorand, Fred Good, Goldenburg & Kelly, Paul Aronis Guivand, J. B. Gardner & Co., Edward Gorman, A. Guinault, J. Garidel, J. J. Hamilton, Herman & Vignes, J. M. Hemins & Co., George Row, M. D., Mme Anne Hill, A. Hesse, U. C. Hollo, Mme Henry Hébert, Marx Israel, Isaac Ayoock & Co, Johnson & Mason, J. B. Johnson, Jeanmenaud & Co., J. N. Justinian, E. Johnson, A. Joufroid, Harriet Johnson, Emile Kern, W. Kullender, Kendig & Co., Dr E. Kannemann, Auguste Léonmand, Joseph Larrion, S. Lagloss, M. Lamasse, A. Levy, Levinsson, U. L'Hote & Co, La. Benit, Life Ins. Co., Edward Lushy, Long & Bernheimer, Lebonisse & Dubis, Mme J. B. Laporte, Sec., P. Lefon, La. Ice Manufact. Co., G. A. Lanaux, Peter Lecain, A. Montoux & Co, Charles Mabson, A. J. Montois, J. Mendin, M. Manz, M. Musgrove, agent, P. Macon, C. M. Mangin, J. C. Menasse, curateur, Magnon & Laborde, Chas Messier, Succ. de, A. Menard, Philip McCabe, J. Marcou, Louis Mello, Orville Marigny, A. May, J. Marquez, Dr A. Mercier, A. Marks, Michael Mollinox, Neville Stvette, Norton & Bell, Frank Oberhauser, A. Olivier & Co, E. P. Orsier, exécuteur, A. Pablo, J. F. Parnaly, agent, Mme Anne Porigna, Petchard & Beckham, A. Petit, Parkins, Swenson & Co, B. Pederro, J. E. Peckant, A. Pollevia, Pollo, F. Pose, Pressure Cotton Press, A. Quinsis Fils, E. Rahenge, F. Roger & Co., J. Raviera, J. Rouse, Mme Anne Saron, A. E. Berrasin, William Sevens, E. Schmidt, Southern Emile Cubbins, A. Simons, Assn., J. Smith, Swainbacher & Dryer, L. Scott, L. F. Surekan, Smith & Co., Schneider & Zuberbier, A. Schmidt, L. Siegfriend & Co., F. Sheridan, Sanbury, F. Symart, J. J. Stewart, tuteur, A. Saiuert Schaller, A. Sanbler, David Stowell, A. Simpleton, Mme M. E., Alfred Shaw, Saboissedaux, F. Semmesock fils, W. Berie, H. A. Torrebonne, Schubertin, T., M. Todd & Co, J. Tescon, A. Tyler, Samuel H. Todd, A. Vogel, F. Van Benthuysen, Mme A. Vignaud, J. Varnier, Alexandre Voirin, Philip Vollertz, Lewis Waitz, Phillip Wagner, A. Witte, Wm. Wheat, Sm. de, James Wilson, Wilkerson & Mealy, A. B. White, R. Wagner, E. L. Bell & Co., M. A. Bosque &

CONSULAT DE FRANCE

—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS,
BUREAUX, RUE CONTI, 94.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er octobre 1889.
Liste de publication

André Joseph Casimir, Bastier Georges, Bergeron Félix Henri, Bernier Reine (Mme Brissé), Bouché Jacques, Brun Jean, Bandeire Romain (veuve de), Charlotte Marie, Delougan Louis Français, Dufor Adolphe, Duranteau Emile Adolphe, Gaillon Victor, Gongel Charles Anbel; Gracie, Guesée Gilles, Hodin Etienne, Lasème Jean, Laureale Jean, Maben Denis, Mlle Henriette Sylvestre, Mesgier Gabriel, Nouck famille, Vignes Justin, Lobrisert Justin, Lagarde François, Mme Clara Palmyre Nell née Godrois, Mme Gécile ou Germe Jacqueline.

LETTRES.

Ruguiere Gustave, Bellevue Lucien, Langoix; Fosse Edmond, Verme Pierre

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, l'Invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de la Louisiane.
1er octobre 1889
Le Consul.
PAUL DREANDIN?

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY STERN & CIE., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 8 octobre 1889, à 11 heures a. m., dans leur salle d'encan, No 86 rue du Canal—
Un grand assortiment choisi de bottes et souliers, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente. 8 oct—1f

PAR JAS. P. GUINAULT.

Le Cercle de la Réforme à l'encan.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—MARDI 8 octobre 1889, il sera vendu, à 1 heure de l'après-midi, au No 100 rue St-Louis, entre les rues Bourbon et Dauphine—
Le contenu du dit Cercle comprenant deux meubles de salon, tables dessus marbre. Un grand tapis, billard, tables, chaises, tableaux, ornements etc.
Conditions—Comptant. 6 oct—

VENTE DE SYNDIC.
James D. Huther vs. ses créanciers.
No 28,014.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—MERCREDI, 9 octobre 1889, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Ste Anne et Dorgenois, en vertu d'un ordre de vente émis le 27 septembre 1889 par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus—
GROCERIES. Le fond d'un magasin de groceries.
Conditions—Comptant sur les lieux.
3 oct—28—4 9 oct

Maison double rue des Champs-Elysées Nos 1?2 et 114. Le terrain mesure 44x128, situé dans un joli voisinage, et près du Parc Washington.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 octobre 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St Charles, Nos 72 et 74 au plus offrant et dernier enchérisseur la propriété suivante :
Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent situé dans le 3e district dans l'îlet compris entre les rues des Champs Elysées, Frenchmen, Bourgogne et Rampart, mesurant 44 pieds de face à la rue des Champs Elysées sur 127 pieds 10 pouces et 9 lignes de profondeur.
Les améliorations comprennent une résidence à deux corps de logis avec plusieurs chambres, une autre bâtisse à étage attenant à la maison de quatre chambres, etc., etc. Il se trouvent aussi citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., etc.—Le tout contiennent un plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Une moitié ou davantage comptant et la balance à un an de crédit en un billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses pénales d'usage.
Acte de vente pardevant M. C. Soniat, notaire. Un dépôt de 10 pour cent ou apoint sera requis de l'acquéreur afin de garantir la vente.
6 oct—6 12 1 oct 26

Propriété dans le Troisième District.
Vente pour effectuer un partage.
No 27,510—Succession de Catherine Weitzel

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau : Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 novembre 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles Nos 72 et 74 en vertu d'un jugement rendu et signé le 25 septembre 1889 par Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division C maintenant absent en congé.
Les propriétés suivantes, savoir :
1° Six lots de terre contigus situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 34 à 39 inclusivement, dans l'îlet compris entre les rues Rampart, St-Claude, France et Mazant; les lots 34, 35 et 36 seront vendus ensemble et mesurent 135 pieds de face à la rue France sur 81 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent.
Les lots 37 et 38 sont vacants et mesurent chacun 45 pieds de face à la rue France sur 81 pieds de profondeur.
Le lot No 39 mesure 45 pieds de face à la rue France sur 81 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.
2° Une certaine portion de terre située dans le même district, dans l'îlet borné par les rues France, Lesseps, Bourgogne et Rampart, mesurant 319 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue France sur une profondeur de 77 pieds 4 pouces, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent. Cette propriété est cultivée en jardin, les couches chaudes et les châssis sont compris dans la vente.
3° Cinq lots de terre vacants contigus désignés par les Nos 28 à 32 situés dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues France, Mazant, Bourgogne et Rampart, mesurant chacun 45 pieds 4 pouces de façade à la rue France sur 81 pieds de profondeur.
4° Un lot de terre situé dans le même district, dans l'îlet borné par les rues France, Lesseps, Chartres et Royale, mesurant 31 pieds 1 pouces 2 lignes de face à la rue France sur 115 pieds de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent.
Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.
Termes et conditions—Pour les couches chaudes et les châssis comptant.
Pour les propriétés foncières, un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billet divisés portant hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt de la date avec toutes les clauses pénales d'usage.
Les acquéreurs paieront en sus du prix de vente les taxes pour l'année 1889.
Actes de vente pardevant A. et Félix Dreyfous, notaires. Un dépôt de 10 pour cent comptant on exigera des acquéreurs sur le montant de adjudication.
28 sept—28—oct 5 12 19 26—nov 2

MEUBLES.
No 27,510—Succession de Catherine Weitzel

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—MARDI, 29 octobre 1889, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues France et Rampart, Troisième District, en vertu d'un jugement rendu et signé le 25 septembre 1889, par Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division C, maintenant absent en congé—
Un lot de meubles meublant.
Conditions—Comptant.
27 sept—27—oct 2 8.

ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété de valeur à l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue des Marais.
Succession de Frank Lanten, ou Lantin.
No 27,460 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR Jas. P. GUINAULT, encanteur Bureau coin Passage de la Bourse et de la rue Bienville SAMEDI 19 octobre 1889, il sera vendu à midi à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de vente rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 septembre 1889. Les propriétés ci-dessous décrites, savoir :
1° Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Musique, Marais, les avenues St-Claude et Lafayette, mesurant 35 pieds 5 pouces de face à la rue Marais, 75 pieds de face à l'avenue Lafayette, 56 pieds de profondeur du côté de la rue Musique et 47 pieds 9 pouces sur l'avenue St-Claude.
2° Un autre lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent situé dans le même District et îlet attenant à la propriété ci-dessus décrite et mesurant 42 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue des Marais, 45 pieds de profondeur du côté de la rue Musique, 56 pieds de profondeur du côté de l'avenue Lafayette et 30 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne du fond. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.
Termes et conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à un an de crédit en billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.
Les acquéreurs paieront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix de vente.
Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs sur le prix d'adjudication.
18sept—18 21 28—5 12 19 19

Résidence en briques, à étages, rue Bienville No 162, entre les rues Remparts et Bourgogne.
Succession de Jean Menestes.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 27.162.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 12 octobre 1889, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 7 septembre 1889 par F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Honorable E. E. Righter, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, la propriété suivante, savoir :
Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Bourgogne et Remparts mesurant 23 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville, sur 128 pieds 10 pouces 4 lignes, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles, la moitié du corridor en commun entre le dit lot et la propriété attenante vers la rue Bourgogne. Ensemble une maison en briques à étage ayant un rez-de-chaussée un corridor d'entrée, salon double avec portes à coulisse et plus autre chambres à coucher. Une autre bâtisse en briques à étage dans la cour de huit chambres, hydrants, cour carrelée, citerne, etc., etc. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Un tiers comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses pénales d'usage.
Acte de vente pardevant A. Dartecourt, notaire.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur.
8 sept—8 14 21 28—5 12 oct

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété No 387 rue Erato.
Succession de Thomas Kelly et Margaret Flynn Kelly, sa femme.
No. 27,667—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 octobre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 6 septembre 1889, il sera vendu à l'enchère publique—
Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Locust, Freret, Clio et Erato, désigné par le No 3, sur un plan annexé à un acte passé en bureau de Wm. McC. Jones, notaire public le 29 décembre 1858, mesurant, d'après le dit plan, 26 pieds et 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Erato, sur 64 pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant partie d'une subdivision de lots, désignés par les Nos 14 et 15, d'après un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, daté le 1er jour de février 1846, déposé au bureau de Jules Mossy, notaire public. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, en ardoises, connue comme le No 387 rue Erato.
Termes—Comptant, l'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur pardevant Hunter C. Leake, Esq., notaire public.
18 sept—18 21 28—oct 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

Cottage double d'un bon rapport, Nos 160 et 162 rue Port, coin Marais.
AUSSI UNE LISTE DE COMPTES OUVERTS.
Succession de Julius Warburg — No 27,314—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—George G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune.—SAMEDI, 19 octobre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 août 1889 et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir—
1° Le cottage double, en bois, confortable et bien bâti, Nos 160 et 162 rue Port, coin Marais, dans l'îlet borné par les rues Urquhart et Lafayette, contenant 6 chambres et vestibules, hangars, dépendances, 2 citernes, cours, etc. Le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Port, et 38 pieds de face et de profondeur à la rue Marais. Le tout maintenant loué à $16 par mois et étant toujours d'un bon rapport.
2° Une liste de comptes ouverts, d'après un inventaire annexé.
Termes—Pour les comptes ouverts, comptant; pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant John Bendernagel, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
19 sept—19 21 28—oct 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de choix dans le Septième District
Succession de John Henry Gaines.
No 26,965—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur, Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI 12 octobre 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent sur congé, en date du 4 septembre 1889, et rendu dans la succession ci dessus intitulée, il sera vendu à l'encan—
1° Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Marais, Zimple et Dublin, mesurant 30 pieds de face à la rue Quartier, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
2° Deux certains lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville, étant les lots 17 et 18 de l'îlet borné par les rues Washington, Cohn, Burdette et Septième, mesurant, chacun, 30 pieds de face à la rue Washington, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 20 pour cent sur le prix d'achat au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant Jno. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
7 août—7 14 21 28 oct 5 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Résidence élégante, située dans un quartier central, et de grande valeur,
Coin nord-ouest des rues Bourbon et St-Philippe.
Excellents magasins et belles propriétés pour résidences.
Nos 154 et 156 rue de Chartres, coin Jefferson.
Magasins de choix parfaitement situés,
Nos 172 et 174 Sud-Remparts, près du Marché Poydras.
Cottage en briques double d'un bon rapport,
Nos 170 et 172 rue Claiborne.
Propriété vacante de valeur.
Près du Chemin coquillé du Plan Espagnol.
A L'ENCAN.
Succession de feu le colonel Camille E. Girardey.
Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—No 26,8?5

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs encanteur—Bureau No 176 rue Commune.—SAMEDI 19 octobre 1889 à midi à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan d'une manière positive, en vertu d'un jugement de l'honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 13 septembre 1889, rendu dans l'affaire de la dite succession, les propriétés de valeur, ci-après décrites, savoir :
1° La maison de résidence submersible à trois étages, No 223 rue Bourbon, coin nord-ouest de la rue St-Philippe, dans l'îlet borné par les rues Ursulines et Dauphine, d'une apparence imposante, et bien construite ... [illegible] ... chambre à coucher ... salle à manger ... Le terrain mesure 5? pieds 5 pouces et 6 lignes de façade rue Bourbon et un pied de profondeur ... cette propriété de choix n'a pas de supérieure comme emplacement, élégance et valeur.
2° Les grands magasins ... et résidences combinées, Nos 154 et 156 rue de Chartres, coin Jefferson, dans l'îlet borné par les rues Levee et St Pierre ... au fond sur une profondeur ... Le terrain mesure 5? pieds 4 pouces de face à la rue Chartres ... rue Jefferson, avec un passage ... à trois étages ... de la ville.
3° Les deux propriétés commerciales de choix, Nos 172 et 174 rue Sud Remparts, entre Poydras et Lafayette, dans l'îlet borné par la rue du Bassin disposées pour magasins et résidences; le No 174 a un magasin et 3 chambres; et le No 172 magasin et 3 chambres, avec dépendances, citernes, cour, etc., etc., et sont louées et mesurent à raison de $25 par mois, ou $600 par an pour les deux magasins.
Le terrain est composé de deux lots, mesurant chacun 25 pieds 8 pouces de face à la rue South Rampart sur 85 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Dans un bon centre commercial près du marché Poydras et de la gare du Mississippi Valley accessibles aux tous genres d'affaires au détail, de bons loyers, et on peut être assuré qu'elles auront toujours une valeur permanente offrant une rare occasion pour un occupant au profitable ou un placement de premier classe.
4° Le cottage en briques désirable à double corps de logis avec attic et deux bâtisses au fond à deux étages Nos 170 et 172 North Claiborne entre Ste Anne et Dumaine (îlet borné par la rue Robertson, deuxième district) ayant 6 chambres et une allée sur le côté à chaque corps de logis, grande cour, citerne, etc.
Le lot est large et profond ayant 62 pieds 2 pouces de face à la rue North Claiborne sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Situé sur une belle avenue près du marché Tremé et du Vieux Bassin, cette propriété rapporte un loyer régulier de $240 par an.
5° Trente six (36) lots et portions d'îlets de terre à Rado au fond du troisième district et plus spécialement entre le bayou St Jean et le Chemin de Gentilly, désignés comme portions 2, 3, 4, 6 et 7 sur une esquisse ou plan dressé par A. G. Bowle et A. C. Jones, experts, annexé à un acte de partage passé pardevant Octave De Armas, notaire, le 11 février 1868 et plus amplement décrit dans une esquisse ou plan dans un acte de vente de la Banque du Sud, passé pardevant C. T. Soniat, notaire, daté le 20 mai 1878. Une copie de la vue esquisse sera exhibée à l'époque et au moment de la vente et attachée à l'acte de vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acheteurs. Crédit à un et deux ans en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente, et jusqu'au paiement final. Il sera aussi réservé 5 pour cent pour honoraires d'avocat. La police d'assurance sera transférée aux porteurs des billets. Les acheteurs devront en outre verser des pour cent du prix de vente, au moment de l'adjudication pour lier.
Actes de vente pardevant Jos. H. Wallace, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 sept—15 21 28—oct 6 12 19.

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieurs à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à bascule répétition, sommiers en fer, équilibre pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un volume et une pureté de son ... [illegible]

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; ...

Ventes de ...
TAXE ...
FEUI...
No 4.
Deux ...
DE ...
V. VATTI...
Le soir même, la triste nouvelle tait avec ... Malgré l'heure et en dépit de ... —Non, je ne ... disait Mme P... possible. M. de ... si fort, et que ... tant hier au soir ... —Vous savez, ... jeunesse, la force ... des armes ... mort; ... dit ... pathie.